

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU SAMEDI 30 JANVIER 2021

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Ulla DELPECH, Hélène LA SALMONIE, Mrs Gérard CARREAU, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Roland DANO, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Paco DURANDEAU, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, Jean-Louis MATTEI, Claude PEUDUPIN,

Absents ou Excusés : Mmes Anita CORNU-CAILLAUD, Claire FOUNTAINE, Brigitte VIAUD, Mrs Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Geoffrey GIBERT, Alain GOUX, Victor MALDONADO, Gilles MARGUERAT, Jean-Luc STAUB. Antoine TEXIER.

Invités : Mmes Laurence FREMANTEAU, Annik GAILLOT, Aurélie LAGAILLARDE, Mr : Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- 1 - Approbation RDD du CA du 12 décembre dernier
- 2 - Présentation du bilan financier 2020.
- 3 - Validation du taux des cotisations clubs et des indemnisations 2021.
- 4 - Indemnisation des frais "Temps Partiel".
- 5 - Présentation et validation du Budget Prévisionnel 2021.
- 6 - Top passeports 2020 LVNA
- 7 - Questions et information diverses.

La séance est ouverte à 9h35 en visio-conférence GO TO MEETING.

Cocorico pour Yannick BESTAVEN de La Rochelle qui vient de gagner le Vendée Globe.

APPROBATION DU RDD DU CA du 12 DECEMBRE 2020:

DECISION 1

Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DU BILAN 2020 E :

Année difficile de par la pandémie.

DECISION 2

La prochaine équipe devra prendre une décision rapide, quant à la récupération de ces sommes.

DECISION 3

Le CA vote à l'unanimité l'arrêté des comptes en l'état au jour du 30 janvier 2021.

VALIDATION DES TAUX DE COTISATION :

DECISION 4

Le CA valide les mêmes taux qu'en 2020 à l'unanimité.

INDEMNISATION DES FRAIS DE « TEMPS PARTIEL » A NOS SALARIES :

DECISION 5

Le CA vote l'attribution de l'indemnité des frais « temps partiel » aux salariés de I Ligue, avec 5 voix contre, 2 abstentions et 10 voix pour.

DECISION 6

Le CA rejette l'attribution d'une prime de fin d'année par 14 voix contre, 2 abstention et une voix pour, au motif d'une demande faite après l'arrêté des comptes. Par contre, nous décidons de mettre en place dès le début de 2021 une politique salariale, ainsi que l'étude de la possibilité de primes pour la fin 2021.

BUDGET PREVISIONNEL 2021 :

Ce prévisionnel est à rapprocher du prévisionnel 2020 comme une année normale sans pandémie.

DECISION 7

Le CA valide le budget prévisionnel 2020 à l'unanimité.

TOP PASSEPORTS 2020 :

DECISION 8

Le CA désigne comme vainqueur :

Pour les clubs de + de 500 PVR vendus : Le YC St Denis d'Oléron et un prix spécial au club Les Plates qui existe depuis moins longtemps.

Pour les clubs de – de 500 PVR vendus : Le CN Taussat- Cassy et un prix spécial à EVI pour la même raison que Les Plates.

Pour les plans d'eau intérieurs : Le CV Cazeaux-Lac.

Pour le top des ventes toutes licences confondues : Le YC St Denis d'Oléron.

En 2021 il faudra faire un règlement équitable par rapport aux années à disfonctionnement et rajouter une nouvelle catégorie des clubs qui vendent + de 1 000 PVR.

QUESTIONS DIVERSES :

DECISION 9

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine réuni samedi 30/01/2021, entérine à l'unanimité des votants, la candidature de José CERVERA, membre du Bureau Exécutif de la Ligue, n° de licence 0499140N, au Conseil d'Administration et au Bureau Exécutif du Comité Régional Olympique et Sportif de la Nouvelle-Aquitaine, pour la prochaine mandature.